

DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE,
DE LA SÉCURITÉ ET DE LA CULTURE
MINISTÈRE PUBLIC

Communiqué de presse

Le Ministère public et la police neuchâteloise communiquent

Incendie dans un hangar à St-Sulpice

Mardi 16 juillet à 14h30, un incendie s'est déclaré dans un hangar à St-Sulpice. Une investigation est en cours afin d'en déterminer les causes.

À 14h30 mardi 16 juillet, la centrale neuchâteloise d'urgence (CNU) a été avisée qu'un début d'incendie avait lieu à la rue des Fosseaux à St-Sulpice. Arrivée sur les lieux, la patrouille de police a constaté qu'une épaisse fumée s'échappait d'un hangar inoccupé et que le feu se propageait à deux autres hangars adjacents, également inoccupés. Rapidement, les pompiers sont intervenus pour circonscrire le sinistre. Une pompière a été légèrement blessée durant l'intervention.

Par mesure de sécurité liée à la stabilité du terrain, la route H10 entre Fleurier et Les Verrières a été fermée durant l'intervention. Le trafic a pu être rétabli le lendemain en début de journée.

Les ingénieurs du Service des ponts et chaussées n'ont pas observé de danger concernant la stabilité du terrain, mais la zone concernée fera l'objet d'une surveillance accrue durant les prochains mois.

Pour éviter une pollution due aux hydrocarbures dans l'Areuse, les pompiers ont posé un barrage flottant qui sera maintenu jusqu'au jeudi 18 juillet.

Les causes et les circonstances du sinistre ne sont pas encore déterminées, des investigations sont en cours sous la direction du Ministère public.

Cet événement a nécessité l'engagement de 35 membres du Service de défense incendie et de sécurité (SDIS) du Val-de-Travers, appuyés par trois pompiers du Service d'incendie et de secours des Montagnes neuchâteloises (SISMN) et de quatre pompiers du Service de la protection et de la sécurité (SPS) de Neuchâtel, ainsi que d'une ambulance AVN, d'un membre de l'inspectorat de l'ECAP et de l'intervention de la gendarmerie et de la police judiciaire neuchâteloises. Des membres du Service des ponts et Chaussées (SPCH), du Service de l'environnement (SENE), ainsi que du personnel de la commune de Val-de-Travers, sont également intervenus sur le site.

Contact :

**Police neuchâteloise, secteur information et prévention, police.presse@ne.ch,
tél. 032 889 90 00**

Neuchâtel, le 17 juillet 2024